

NEWSLETTER FNCSBA CGT



N°2

18 JUIN 2020

La **F**édération **N**ationale des **S**alariés de la **C**onstruction, du **B**ois et de l'**A**meublement est très énervée de constater que le Jour « d'après » dans les métiers de la **Construction** ressemble, ou même est pire, que celui lors de la période avant le confinement.

Les accidents mortels au travail ont repris de plus belle. L'accroissement des cadences et l'augmentation du temps de travail, notamment, sont des facteurs aggravants. Pour rappel, la profession subit 1 mort par jour travaillé et 1 accident toutes les 5 minutes. Et que dire des accidentés qui restent handicapés à vie.

José, Ibrahim, Paul ne sont pas que des statistiques de la CNAM. Ce sont des hommes morts, souvent dans d'atroces conditions, qui laissent des familles, des collègues effondrés.

Dans nos métiers, travailler plus signifie Mourir plus!

En plus de cela, de nombreux plans sociaux ou des cessions sont en cours (Engie, DIVA, NCN...) et ceux ne sont que les prémices d'une hécatombe prévisible. Après avoir fait travailler les constructeurs comme des forcenés pour satisfaire les besoins électoraux pour les élections communales, le niveau des commandes a chuté drastiquement.

Nous demandons à l'état de soutenir le secteur par des commandes pérennes. Le plan de relance de l'économie ne peut pas être que celui des entreprises valorisées au CAC 40. Deux millions et demi de salariés et en totalité quatre millions et demi de Français sont concernés par le soutien et la relance de l'activité de la Construction, du Bois et l'Ameublement.

Enfin, par voie de presse, nous apprenons (mais nous le savions déjà) que le groupe BOUYGUES, par sa filiale Bouygues Bâtiment Île de France, aurait perçu indûment des versements au titre du chômage partiel pour des salariés ayant travaillés chez eux, en télétravail, pendant la période de confinement :

<https://www.franceinter.fr/bouygues-batiment-a-t-il-abuse-du-chomage-partiel-en-ile-de-france>

Déjà, nous étions interrogatifs, l'année dernière, pour cette entreprise de versements financiers concernant des budgets de formations professionnelles. Affaire restée à l'intérieur d'un bocal de nébuleuse.

Nous demandons fortement aux services de l'Etat de vérifier et d'enquêter à ce sujet, suivant les engagements de la ministre du Travail Pénicaud. Mais ce cas n'est pas un cas isolé. D'autres entreprises sont concernées et nous ne manquerons de communiquer à ce sujet.

Enfin, après avoir contraint les salariés à reprendre le travail, au plus fort de l'épidémie, pendant la période de confinement (avec un protocole sanitaire, quelque peu inique), le gouvernement PHILIPPE du Président MACRON, accompagné des consorts patronaux mettent en œuvre des mesures qui accentuent les injustices et les inégalités sociales.

Augmentation mortifère du temps de travail, Baisse de salaire ou suppression d'éléments afférents à celui-ci, menace sur l'emploi, retraite à points Et magouilles organisées, vont impacter les conditions de travail et de vie des Constructeurs.

La **F.N.S.C.B.A.** demande à ce que les pouvoirs publics et les entreprises de la Construction, du Bois et de l'Ameublement privilégient les travailleurs, par le salaire, plutôt que le versement de dividendes boursiers, en autre.

Pour la Fédération,

Jean Pascal FRANCOIS
Secrétaire Fédéral.

PRO BTP LE MEILLEUR DE LA PROTECTION SOCIALE

SANTÉ
PRÉVOYANCE
ASSURANCES
RETRAITE
ÉPARGNE
ACTION SOCIALE
VACANCES



PRO BTP
GROUPE